



Sous traitance en entreprise dont je suis actionnaire ?

Par **didier59**, le **14/04/2012** à **11:39**

Bonjour,

Ma situation est la suivante :

Je suis actionnaire minoritaire d'une SARL et également auto-entrepreneur dans le même secteur d'activité.

Par manque de personnel la SARL a besoin de mes services.

Ma question est la suivante,

Ai-je le droit de travailler en sous-traitance dans la SARL en facturant des interventions pour le compte de mon auto-entreprise.

Certain me disent que oui, entité A travaille pour entité B, donc 2 sires différents, d'autres me disent que non car il y aurait conflit d'intérêt.

Sachant que tous les actionnaires de la SARL sont d'accord pour recourir à mon auto-entreprise.

Merci par avance pour votre (vos) réponse.

Didier

Par **didier59**, le **07/05/2012** à **10:04**

Après 10 jours je UP ma question.

Personne a de réponse ?